

Chers amis des grands prédateurs,



FERUS a besoin de vous ! Vous êtes notre soutien et notre espoir.

Malgré les belles promesses du Grenelle de l'Environnement, la gestion directe de la nature risque de se voir reléguée aux soucis secondaires. Pourtant, comme toutes les associations, nous devons continuer à exister, à nous battre, à agir, à vous informer et à payer nos salariés.

En face de nous, la partie du monde rural opposée aux grands prédateurs, dispose, elle, de gros moyens médiatiques et financiers pour faire passer ses idées mensongères et partiales : « il faut enfermer les prédateurs dans des enclos, et rendre la montagne aux éleveurs et leurs cheptels ».

La situation de l'ours est très préoccupante ; ses effectifs ont du mal à se remettre des braconnages et meurtres impunis de ces dernières années. On peut craindre une disparition inéluctable de l'espèce si de nouveaux lâchers ne sont pas entrepris rapidement et surtout si de vraies mesures de protection de l'ours ne sont pas prises. L'ours, animal préhistorique, a toute sa place dans les Pyrénées ; toutes les études l'ont montré et confirmation obtenue grâce aux remontées du terrain via notre programme PAROLE D'OURS 2008.

Par notre détermination lors des discussions du printemps, nous avons pu limiter quelque peu les effets néfastes du nouveau plan loup (2008-2012). Nous restons extrêmement vigilants à ce sujet, notamment en ce qui concerne les autorisations de tirs. L'acceptation du prédateur dans les régions concernées par sa présence évolue favorablement au fil des années. Les progrès réalisés à ce niveau depuis 1992 sont réels.

Le lynx, maintenant présent sur toute la partie Est de notre territoire, est aujourd'hui également mieux accepté par les éleveurs et le monde rural.

Les grands prédateurs sont le symbole d'une nature riche et équilibrée, mais au delà de ces espèces emblématiques défendues par FERUS, c'est en fait toute la faune sauvage qui mérite notre attention.

Car après le loup ou l'ours, à qui le tour ? Les vautours ? Les blaireaux ? Les castors ? Ou pour en finir, les espaces protégés au sens large ? Réagissons ! Cette dérive insidieuse résultant de notre économie ultra libérale, gagne chaque jour du terrain.

Face à la démission de l'Etat et à la puissance des lobbies ruraux, nos associations et leurs adhérents peuvent contribuer à la sauvegarde de nos grands prédateurs, qui ont le droit de vivre en harmonie avec les activités humaines en France.

Pensons à ce que nous laisserons à nos enfants ! Nous ne pouvons plus nous désoler de la disparition des grands singes, des tigres ou des éléphants, si nous ne sommes pas capables de sauver nos propres espèces sur notre territoire national.

Nos ancêtres ont laissé, (ou contribué à faire) disparaître de nombreuses espèces, souvent par ignorance, parfois pour leur propre survie, mais aujourd'hui nous pouvons sauver les grands prédateurs.

FERUS compte sur vous pour prendre part à cette bataille idéologique ; vous pouvez tous, et chacun à votre niveau, nous aider à mener tous les combats et relever les challenges qui nous attendent.

Apportez votre soutien aux grands prédateurs aux cotés de FERUS. Nous comptons sur vous.

MERCI

Le conseil d'administration de Ferus

Vous le savez sans doute, les dons aux œuvres et associations sont déductibles à concurrence des 2/3 des impôts (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). En ajoutant un plus à votre adhésion à FERUS pour 2008 en cette fin d'année, vous pourrez ainsi déduire de votre impôt sur les revenus 2008, 66 % de votre cotisation et de votre soutien supplémentaire qui se cumuleront. Une somme totale de 100Euros, par exemple, vous permettra de déduire 66 Euros, ne laissant que 34 Euros à votre charge.



PARTIE A DETACHER ET A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNEE DE VOTRE REGLEMENT

- ▶ Oui, je soutiens FERUS en faisant un don pour l'année 2008.
- ▶ Si je suis adhérent de Ferus en 2008, ce don viendra s'ajouter à ma cotisation 2008 pour le certificat de déduction fiscale que je recevrai avec mon appel de cotisation 2009.

Ci-joint un chèque de Euros à l'ordre de FERUS.

A adresser à : FERUS – BP 114 – 13718 – ALLAUCH CEDEX